



Par courriel, dépôt électronique et messenger

Le 19 mars 2014

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
Bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques

75, boul. René-Lévesque Ouest,
4e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4
Tél. : 514 289-2211, poste 6925
Télec. : 514 289-2007
C. élec. : frechette.yves@hydro.qc.ca

OBJET : Demande du Transporteur de modification des tarifs et conditions des services de transport pour les années 2013 et 2014
Mise à jour suite à la décision D-2014-035, pièce HQT-12, Document 6.3
Dossier Régie de l'énergie : R-3823-2012
Notre dossier : R048280 YF

Chère consœur,

Hydro-Québec dans ses activités de transport d'électricité (le « Transporteur ») a donné suite à la décision D-2014-035 dans le dossier décrit en rubrique, en déposant les documents requis le 14 mars 2014.

Par la présente, le Transporteur dépose la pièce révisée HQT-12, Document 6.3, *Tarifs et conditions des services de transport d'Hydro-Québec* (version anglaise) – Application pour l'année 2014, compte tenu qu'une erreur cléricale s'est glissée à la page 110. Ainsi, le Transporteur ajuste « Band 2 charge on » par « Band 2 charge for », conformément à la décision D-2014-035, paragraphe 709 en ce qui a trait à la pièce HQT-12, Document 4, tableau 2, page 15 (pièce C-HQT-0047).

La version papier de la page révisée sera déposée dans les meilleurs délais.

Veuillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(S) *Yves Fréchette*

Yves Fréchette

Pièces jointes

c.c. Participants (par courriel seulement)